

216C1658
FR000035164-FS0798

18 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BENETEAU
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 juillet 2016, la société anonyme Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 juillet 2016, le seuil de 5% du capital de la société BENETEAU et détenir, pour le compte desdits fonds, 4 181 196 actions BENETEAU représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et 3,22% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions BENETEAU sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 82 789 840 actions représentant 129 764 563 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.